



Livret 2 VAE – Livret de preuves
Certification professionnelle ACTION
« Expert en décarbonation et performance
environnementale » (MS)

Parcours de formation Mastère Spécialisé® ACTION

ESPCI – PSL, organisme certificateur / Chimie ParisTech – PSL, co-certificateur

Nom et prénom du candidat	
Date de dépôt du livret	
Version du document	
Référent VAE / contact certificateur	

Ce livret constitue le dossier de validation VAE. Il doit permettre au jury d'apprécier les compétences acquises par l'expérience du candidat au regard des trois blocs de compétences constitutifs de la certification professionnelle.

Mode d'emploi du livret

Le présent Livret 2 VAE, ou livret de preuves, est renseigné par le candidat déclaré recevable à la validation des acquis de l'expérience. Il a pour objet de présenter les expériences, activités, réalisations et preuves permettant au jury d'évaluer l'acquisition des compétences visées par la certification professionnelle.

Le candidat doit décrire des situations professionnelles réelles, expliciter son rôle personnel, présenter les méthodes et outils mobilisés, analyser les résultats obtenus et fournir les preuves associées. Les documents confidentiels doivent être anonymisés ou synthétisés de manière à respecter les obligations de confidentialité de l'employeur ou du donneur d'ordre.

Le jury de VAE analyse le dossier au regard des trois blocs de compétences de la certification. L'évaluation est complétée par un entretien avec le jury, pouvant comprendre des questions de motivation, une mise en situation professionnelle ou une présentation technique.

Décisions possibles du jury

- Validation totale de la certification professionnelle ;
- Validation partielle par blocs de compétences ;
- Non-validation.

En cas de validation partielle, le jury précise les compétences restant à acquérir et les modalités permettant au candidat de compléter son parcours.

Les trois blocs de compétences

- BCo1 – Réaliser un diagnostic environnemental et une analyse de cycle de vie ;
- BCo2 – Concevoir et évaluer des solutions de décarbonation et de réduction d'impact ;
- BCo3 – Piloter un projet de transformation environnementale en contexte industriel.

Ces trois blocs traduisent, sous une forme certifiante et évaluable, les champs d'intervention identifiés par France compétences pour le métier d'Expert en décarbonation et performance environnementale : diagnostic énergétique et environnemental, audit, bilan GES et cartographie des flux ; conception de solutions bas carbone ; pilotage de la conformité réglementaire et des certifications ; suivi de la performance environnementale et du reporting ; conduite transversale de projet avec les directions techniques, RSE, production et maintenance.

1. Identification et situation du candidat

Nom	
Prénom	
Date et lieu de naissance	
Adresse postale	
Adresse électronique	
Téléphone	
Situation professionnelle actuelle	☐ Salarié(e) ☐ Indépendant(e) ☐ Demandeur d'emploi ☐ Autre :
Employeur / organisation actuelle	
Fonction actuelle	
Ancienneté dans la fonction	

1.1. Information et orientation du candidat

Le candidat déclare avoir été informé sur les objectifs de la certification, les compétences visées, les conditions d'accès à la VAE, les attendus du dossier de validation, les modalités d'évaluation et les règles de décision du jury.

Date de l'information / entretien d'orientation	
Interlocuteur ou service contacté	
Accompagnement méthodologique demandé	☐ Oui ☐ Non
Commentaires éventuels	

2. Rappel de la recevabilité et du périmètre de la demande

Cette partie rappelle les éléments ayant permis d'apprécier l'adéquation entre l'expérience du candidat et le périmètre de la certification. Elle ne se substitue pas au dossier de recevabilité, mais permet au jury de comprendre le cadre général de la demande.

Date de dépôt du dossier de recevabilité	
Date de décision de recevabilité	
Décision	☐ Recevable ☐ Non recevable
Périmètre de la demande	☐ Certification complète ☐ BCo1 ☐ BCo2 ☐ BCo3
Expériences principalement mobilisées	
Observations du certificateur, le cas échéant	

2.1. Nature des expériences présentées

Les expériences peuvent être professionnelles, salariées, non salariées, académiques, associatives ou bénévoles, dès lors qu'elles sont en lien avec les activités couvertes par la certification.

Durée totale d'expérience en lien avec la certification	
Types d'organisations concernées	
Niveau de responsabilité exercé	
Diversité des expériences	
Proximité avec les situations professionnelles visées	

3. Parcours et expérience du candidat

3.1. Parcours professionnel synthétique

Période	Organisation	Fonction	Activités principales	Lien avec la certification

3.2. Formations, certifications, habilitations et apprentissages complémentaires

Année	Formation / certification	Organisme	Durée	Lien avec la certification

3.3. Synthèse du projet VAE

Expliquez les raisons de votre demande de VAE, le lien entre votre parcours et la certification visée, ainsi que les compétences que vous souhaitez faire reconnaître.

4. Socle scientifique et méthodologiquement mobilisé

Le socle scientifique n'est pas évalué comme un diplôme académique autonome. Il permet d'apprécier la robustesse de l'analyse professionnelle du candidat et sa capacité à mobiliser les compétences revendiquées dans des situations complexes d'ACV, de décarbonation, d'électrification, de recyclage, de CCUS et de transformation industrielle.

Pour chaque domaine, le candidat indique les expériences, formations, réalisations ou preuves permettant d'attester sa capacité à mobiliser ces fondamentaux.

Domaine	Éléments attendus	Expérience / preuve du candidat	Référence annexe
Mathématiques appliquées et traitement des données	Probabilités, statistiques descriptives, analyse d'incertitudes, calculs d'erreur, propagation		

Domaine	Éléments attendus	Expérience / preuve du candidat	Référence annexe
	des incertitudes, ordres de grandeur, régressions, exploitation de jeux de données, analyse critique de résultats quantitatifs.		
Physique et énergie	Bilans matière et énergie, thermodynamique, transferts thermiques, rendement énergétique, puissance, travail, chaleur, conversion et stockage de l'énergie.		
Chimie et électrochimie	Bases de chimie générale, oxydoréduction, potentiels électrochimiques, réactions électrochimiques, électrolyse, corrosion, batteries, piles à combustible, rendements faradiques.		
Sciences des matériaux	Structure-propriétés, durabilité, vieillissement, propriétés mécaniques, thermiques et chimiques, choix des matériaux selon les usages et impacts environnementaux.		
Polymères et procédés de synthèse	Polymérisation par étapes ou en chaîne, polycondensation, polyaddition, copolymérisation, masses molaires, cristallinité, transitions thermiques, recyclage mécanique et chimique, dépolymérisation, upcycling.		
Génie des procédés et systèmes industriels	Opérations unitaires, bilans de flux, séparation, réaction, transferts de matière et de chaleur, efficacité des procédés, intensification des procédés, analyse de procédés industriels.		
Anglais professionnel	Compréhension de l'anglais au niveau B2, attestée par un examen TOEIC ou équivalent, ou		

Domaine	Éléments attendus	Expérience / preuve du candidat	Référence annexe
	par un échange avec le jury.		

5. Dossier de preuves par bloc de compétences

Cette partie constitue le cœur du livret de preuves. Pour chaque bloc, le candidat présente les situations professionnelles les plus significatives, les résultats obtenus et les documents justificatifs permettant au jury d'apprécier l'acquisition des compétences.

5.1. BCo1 – Réaliser un diagnostic environnemental et une analyse de cycle de vie

Ce bloc vise à démontrer la capacité du candidat à réaliser un diagnostic environnemental d'un produit, procédé, site ou système industriel, en mobilisant notamment l'audit, le bilan GES, la cartographie des flux matière, énergie, eau, déchets et émissions, ainsi que l'Analyse de Cycle de Vie lorsque celle-ci est pertinente.

A. Synthèse des expériences mobilisées pour ce bloc

Expérience / mission	Organisation	Période	Rôle du candidat	Activités réalisées	Compétences démontrées

B. Analyse réflexive du candidat

Décrivez les situations professionnelles dans lesquelles vous avez mobilisé les compétences de ce bloc.

Expliquez les méthodes, outils, normes, données ou référentiels utilisés.

Présentez les résultats obtenus, les arbitrages réalisés et les limites de votre démarche.

Précisez votre niveau d'autonomie, vos responsabilités et vos interactions avec les parties prenantes.

C. Éléments de preuve attendus ou possibles

- Rapport d'audit énergétique ou environnemental, bilan GES ou cartographie des flux ;
- Rapport d'Analyse de Cycle de Vie ou d'évaluation environnementale quantitative ;
- Extraits anonymisés de données, bases de données, paramètres logiciels, facteurs d'émission ou inventaires ;
- Note méthodologique précisant le périmètre, les hypothèses, les limites, les incertitudes, les choix d'unité fonctionnelle ou de méthode ;
- Présentation ou livrable remis à un client, une direction industrielle, RSE, production, maintenance ou une équipe projet.

D. Tableau des preuves associées au bloc

Référence de la preuve	Nature de la preuve	Date / période	Compétence(s) démontrée(s)	Commentaires du candidat	Annexe / page
P1.1					
P1.2					
P1.3					
P1.4					
P1.5					

E. Auto-positionnement du candidat

Cochez le niveau atteint au regard des preuves produites et justifiez brièvement. Le niveau de maîtrise professionnelle doit être atteint pour valider le bloc de compétences concerné.

Niveau estimé	☐ Niveau 1 – Compréhension ☐ Niveau 2 – Mise en œuvre guidée ☐ Niveau 3 – Maîtrise professionnelle
Justification synthétique	
Points à approfondir, le cas échéant	
Rappel de validation	Le niveau de maîtrise professionnelle doit être atteint pour valider le bloc de compétences concerné.

5.2. BCo2 – Concevoir et évaluer des solutions de décarbonation et de réduction d'impact

Ce bloc vise à démontrer la capacité du candidat à identifier, concevoir, comparer et évaluer des solutions de décarbonation et de réduction d'impact adaptées à un contexte industriel donné, en tenant compte des procédés, des ressources, des matériaux, des contraintes économiques, réglementaires et climatiques, ainsi que des risques de transfert d'impact.

A. Synthèse des expériences mobilisées pour ce bloc

Expérience / mission	Organisation	Période	Rôle du candidat	Activités réalisées	Compétences démontrées

B. Analyse réflexive du candidat

Décrivez les situations professionnelles dans lesquelles vous avez mobilisé les compétences de ce bloc.

Expliquez les méthodes, outils, normes, données ou référentiels utilisés.

Présentez les résultats obtenus, les arbitrages réalisés et les limites de votre démarche.

Précisez votre niveau d'autonomie, vos responsabilités et vos interactions avec les parties prenantes.

C. Éléments de preuve attendus ou possibles

- Étude comparative de solutions bas carbone ou de scénarios de réduction d'impact ;
- Analyse technico-économique, environnementale ou multicritère de solutions bas carbone ;
- Étude portant sur l'électrification, l'efficacité énergétique, l'hydrogène, le recyclage, la circularité, les matériaux, la chaleur fatale, le CCUS ou l'éco-conception ;
- Trajectoire de réduction d'émissions, plan d'action bas carbone ou feuille de route de réduction d'impact ;
- Note de recommandation stratégique ou opérationnelle.

D. Tableau des preuves associées au bloc

Référence de la preuve	Nature de la preuve	Date / période	Compétence(s) démontrée(s)	Commentaires du candidat	Annexe / page
P2.1					
P2.2					
P2.3					
P2.4					
P2.5					

E. Auto-positionnement du candidat

Cochez le niveau atteint au regard des preuves produites et justifiez brièvement. Le niveau de maîtrise professionnelle doit être atteint pour valider le bloc de compétences concerné.

Niveau estimé	☐ Niveau 1 – Compréhension ☐ Niveau 2 – Mise en œuvre guidée ☐ Niveau 3 – Maîtrise professionnelle
Justification synthétique	
Points à approfondir, le cas échéant	
Rappel de validation	Le niveau de maîtrise professionnelle doit être atteint pour valider le bloc de compétences concerné.

5.3. BCo3 – Piloter un projet de transformation environnementale en contexte industriel

Ce bloc vise à démontrer la capacité du candidat à piloter un projet de transformation environnementale en contexte industriel, en intégrant la conformité réglementaire et les certifications, le suivi de la performance environnementale, les indicateurs de reporting, notamment CSRD, ESRS ou taxonomie verte, et la coordination des parties prenantes internes et externes.

A. Synthèse des expériences mobilisées pour ce bloc

Expérience / mission	Organisation	Période	Rôle du candidat	Activités réalisées	Compétences démontrées

Expérience / mission	Organisation	Période	Rôle du candidat	Activités réalisées	Compétences démontrées

B. Analyse réflexive du candidat

Décrivez les situations professionnelles dans lesquelles vous avez mobilisé les compétences de ce bloc.

Expliquez les méthodes, outils, normes, données ou référentiels utilisés.

Présentez les résultats obtenus, les arbitrages réalisés et les limites de votre démarche.

Précisez votre niveau d'autonomie, vos responsabilités et vos interactions avec les parties prenantes.

C. Éléments de preuve attendus ou possibles

- Plan de projet, planning, budget, matrice de responsabilités, tableau de bord de performance environnementale ou plan de conformité ;
- Compte rendu de comité de pilotage, note de synthèse projet ou arbitrage documenté ;
- Livrable de reporting environnemental, CSRD/ESRS, taxonomie, conformité, certification ou suivi de performance ;
- Preuve de coordination avec des directions techniques, RSE, production, achats ou partenaires externes ;
- Bilan de projet, retour d'expérience, indicateurs de performance environnementale, recommandations et plan de suivi.

D. Tableau des preuves associées au bloc

Référence de la preuve	Nature de la preuve	Date / période	Compétence(s) démontrée(s)	Commentaires du candidat	Annexe / page
P3.1					
P3.2					
P3.3					
P3.4					
P3.5					

E. Auto-positionnement attendu

Cochez le niveau atteint au regard des preuves produites et justifiez brièvement. Le niveau de maîtrise professionnelle doit être atteint pour valider le bloc de compétences concerné.

Niveau estimé	☐ Niveau 1 – Compréhension ☐ Niveau 2 – Mise en œuvre guidée ☐ Niveau 3 – Maîtrise professionnelle
Justification synthétique	

Niveau estimé	☐ Niveau 1 – Compréhension ☐ Niveau 2 – Mise en œuvre guidée ☐ Niveau 3 – Maîtrise professionnelle
Points à approfondir, le cas échéant	
Rappel de validation	Le niveau de maîtrise professionnelle doit être atteint pour valider le bloc de compétences concerné.

6. Présentation détaillée de situations professionnelles significatives

Le candidat présente ci-dessous trois situations professionnelles significatives. Chaque situation doit être suffisamment détaillée pour permettre au jury d'identifier le contexte, le rôle personnel du candidat, les méthodes mobilisées, les difficultés rencontrées, les résultats obtenus et les compétences démontrées.

Situation professionnelle significative n°1

Titre de la situation	
Période et durée	
Organisation / contexte	
Problématique initiale	
Objectifs poursuivis	
Rôle personnel du candidat	
Méthodes, outils, normes ou référentiels mobilisés	
Actions réalisées	
Résultats obtenus	
Difficultés, arbitrages et limites	
Compétences démontrées	☐ BCo1 ☐ BCo2 ☐ BCo3
Preuves associées	

Situation professionnelle significative n°2

Titre de la situation	
Période et durée	
Organisation / contexte	
Problématique initiale	

Titre de la situation	
Objectifs poursuivis	
Rôle personnel du candidat	
Méthodes, outils, normes ou référentiels mobilisés	
Actions réalisées	
Résultats obtenus	
Difficultés, arbitrages et limites	
Compétences démontrées	☐ BCo1 ☐ BCo2 ☐ BCo3
Preuves associées	

Situation professionnelle significative n°3

Titre de la situation	
Période et durée	
Organisation / contexte	
Problématique initiale	
Objectifs poursuivis	
Rôle personnel du candidat	
Méthodes, outils, normes ou référentiels mobilisés	
Actions réalisées	
Résultats obtenus	
Difficultés, arbitrages et limites	
Compétences démontrées	☐ BCo1 ☐ BCo2 ☐ BCo3
Preuves associées	

7. Tableau de correspondance entre preuves et blocs de compétences

Ce tableau permet au jury de retrouver rapidement les preuves associées à chaque bloc et à chaque situation professionnelle. Le candidat peut ajouter autant de lignes que nécessaire.

Réf. preuve	Titre du document ou livrable	BCo1	BCo2	BCo3	Situation liée	Commentaires
P1		☐	☐	☐		
P2		☐	☐	☐		
P3		☐	☐	☐		
P4		☐	☐	☐		
P5		☐	☐	☐		
P6		☐	☐	☐		
P7		☐	☐	☐		
P8		☐	☐	☐		
P9		☐	☐	☐		
P10		☐	☐	☐		

8. Entretien avec le jury et présentation technique

L'évaluation du dossier est complétée par un entretien avec le jury de VAE. Cet entretien permet de vérifier la réalité des expériences, le rôle personnel du candidat, la maîtrise des compétences revendiquées et la capacité à les mobiliser dans des contextes professionnels réels.

8.1. Préparation de la présentation techniques

Le candidat prépare une présentation synthétique de son parcours et d'une ou plusieurs réalisations significatives en lien avec les blocs de compétences. Cette présentation peut s'appuyer sur les preuves annexées au livret.

Titre pressenti de la présentation	
Situation ou projet présenté	
Blocs principalement concernés	☐ BCo1 ☐ BCo2 ☐ BCo3
Supports prévus	☐ Diaporama ☐ Rapport ☐ Démonstration outil ☐ Autre :
Commentaires	

8.2. Critères d'appréciation du jury

- Rigueur scientifique et méthodologique ;
- Maîtrise des outils, normes, référentiels et données mobilisés ;
- Capacité d'analyse critique et d'interprétation des résultats ;
- Pertinence des solutions proposées et qualité des recommandations ;
- Compréhension des enjeux industriels, énergétiques, environnementaux, réglementaires, de conformité et de reporting ;
- Niveau d'autonomie, de responsabilité et de pilotage exercé ;
- Capacité à mobiliser les compétences dans des situations professionnelles réelles et à relier diagnostic, solutions bas carbone, conformité, reporting et transformation écologique.

8.3. Grille d'analyse et de décision du jury VAE

Cette grille est renseignée par le jury VAE après examen du livret, des preuves annexées et de l'entretien. Elle ne se substitue pas au référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation ; elle permet de formaliser la décision du jury pour chaque compétence et pour chaque bloc.

Le niveau 3 – Maîtrise professionnelle doit être atteint pour valider le bloc de compétences concerné. Une compétence essentielle non démontrée peut conduire à la non-validation du bloc ou à une demande d'évaluation complémentaire ciblée.

BCo1 – Réaliser un diagnostic environnemental et une analyse de cycle de vie

Compétence	Preuves examinées	Niveau retenu par le jury	Décision	Observations / compléments demandés
C1.1 Définir le périmètre d'une analyse de cycle de vie d'un produit, d'un procédé, d'un service ou d'un système industriel en précisant les objectifs, l'unité fonctionnelle, les frontières du système, les règles d'allocation et les données nécessaires, conformément aux normes ISO 14040 et ISO 14044, afin de cadrer une étude cohérente avec la question posée et exploitable pour la prise de décision.	Réf. preuves : Éléments retenus :	☐ Niveau 1 ☐ Niveau 2 ☐ Niveau 3	☐ Acquise ☐ Partielle ☐ Non acquise	
C1.2 Modéliser un procédé industriel à partir des bilans matière et énergie afin de quantifier les consommations de ressources et d'énergie, les émissions, les déchets et les coproduits associés à la fabrication d'un produit, notamment lorsque celui-ci n'est pas référencé dans les bases de données environnementales.	Réf. preuves : Éléments retenus :	☐ Niveau 1 ☐ Niveau 2 ☐ Niveau 3	☐ Acquise ☐ Partielle ☐ Non acquise	
C1.3 Construire l'inventaire de cycle de vie d'un produit à partir des données issues de la modélisation du procédé et de bases de données environnementales, puis calculer ses indicateurs d'impact à l'aide des facteurs de caractérisation adaptés, afin de quantifier de manière traçable les contributions environnementales du système étudié.	Réf. preuves : Éléments retenus :	☐ Niveau 1 ☐ Niveau 2 ☐ Niveau 3	☐ Acquise ☐ Partielle ☐ Non acquise	
C1.4 Réaliser des analyses de cycle de vie attributionnelles et conséquentielles afin d'évaluer, d'une part, les impacts environnementaux associés à un produit ou à un procédé dans un système donné et, d'autre part, les conséquences environnementales d'une modification de procédé, d'un changement de scénario ou d'une décision industrielle.	Réf. preuves : Éléments retenus :	☐ Niveau 1 ☐ Niveau 2 ☐ Niveau 3	☐ Acquise ☐ Partielle ☐ Non acquise	
C1.5 Évaluer la durabilité d'un produit, d'un procédé ou d'un service en intégrant les dimensions environnementales, économiques (Life Cycle Costing) et sociales (S-LCA) afin d'éclairer une décision industrielle ou stratégique.	Réf. preuves : Éléments retenus :	☐ Niveau 1 ☐ Niveau 2 ☐ Niveau 3	☐ Acquise ☐ Partielle ☐ Non acquise	
C1.6 Interpréter et restituer les résultats d'une analyse de cycle de vie en analysant les incertitudes, les hypothèses méthodologiques, les analyses de sensibilité, les limites du modèle et les transferts d'impact, afin de formuler des conclusions robustes et adaptées à des publics techniques ou décisionnels.	Réf. preuves : Éléments retenus :	☐ Niveau 1 ☐ Niveau 2 ☐ Niveau 3	☐ Acquise ☐ Partielle ☐ Non acquise	

BCo2 – Concevoir et évaluer des solutions de décarbonation et de réduction d'impact

Compétence	Preuves examinées	Niveau retenu par le jury	Décision	Observations / compléments demandés
C2.1 Identifier et hiérarchiser les leviers techniques de décarbonation adaptés à un site ou à un procédé industriel afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les impacts environnementaux associés.	Réf. preuves : Éléments retenus :	☐ Niveau 1 ☐ Niveau 2 ☐ Niveau 3	☐ Acquise ☐ Partielle ☐ Non acquise	
C2.2 Évaluer des solutions d'électrification, de récupération de chaleur fatale, d'hydrogène bas carbone, de CCUS, de carburants alternatifs ou de transformation des systèmes énergétiques afin de sélectionner, au regard de leurs performances, coûts, maturité, contraintes d'intégration et impacts environnementaux, les solutions compatibles avec les objectifs de décarbonation du site ou du procédé.	Réf. preuves : Éléments retenus :	☐ Niveau 1 ☐ Niveau 2 ☐ Niveau 3	☐ Acquise ☐ Partielle ☐ Non acquise	
C2.3 Concevoir des solutions d'éco-conception, d'éco-design ou de low-tech afin de réduire les impacts environnementaux d'un produit, d'un procédé ou d'un service sur l'ensemble de son cycle de vie, tout en maintenant la fonction d'usage et les performances attendues.	Réf. preuves : Éléments retenus :	☐ Niveau 1 ☐ Niveau 2 ☐ Niveau 3	☐ Acquise ☐ Partielle ☐ Non acquise	
C2.4 Évaluer le potentiel de recyclage, de réemploi, de circularité et d'upcycling des matériaux, polymères, métaux et ressources critiques afin d'identifier des voies de valorisation compatibles avec les objectifs de sobriété matière, de décarbonation et de réduction des impacts.	Réf. preuves : Éléments retenus :	☐ Niveau 1 ☐ Niveau 2 ☐ Niveau 3	☐ Acquise ☐ Partielle ☐ Non acquise	
C2.5 Caractériser les propriétés physico-chimiques, thermiques, mécaniques et fonctionnelles des matériaux, polymères et fluides afin d'évaluer leur aptitude à se substituer à une solution conventionnelle, dans le respect des performances d'usage, des contraintes de mise en œuvre, de la durabilité et des objectifs de réduction des impacts environnementaux.	Réf. preuves : Éléments retenus :	☐ Niveau 1 ☐ Niveau 2 ☐ Niveau 3	☐ Acquise ☐ Partielle ☐ Non acquise	
C2.6 Comparer plusieurs scénarios de décarbonation à l'aide d'une analyse multicritère intégrant ACV, coûts, faisabilité technique, maturité technologique et contraintes réglementaires, puis construire une trajectoire de réduction progressive des émissions à moyen et long termes afin d'établir une feuille de route hiérarchisée et planifiée compatible avec les contraintes de l'organisation.	Réf. preuves : Éléments retenus :	☐ Niveau 1 ☐ Niveau 2 ☐ Niveau 3	☐ Acquise ☐ Partielle ☐ Non acquise	

BCo3 – Piloter un projet de transformation environnementale en contexte industriel

Compétence	Preuves examinées	Niveau retenu par le jury	Décision	Observations / compléments demandés
C3.1 Cadrer un projet environnemental en définissant le besoin, le périmètre, les objectifs, les livrables, les ressources, les contraintes et les parties prenantes afin de sécuriser sa mise en œuvre.	Réf. preuves : Éléments retenus :	☐ Niveau 1 ☐ Niveau 2 ☐ Niveau 3	☐ Acquise ☐ Partielle ☐ Non acquise	
C3.2 Piloter un projet d'ACV ou de décarbonation en environnement industriel afin de produire une réponse opérationnelle à une problématique réelle d'entreprise.	Réf. preuves : Éléments retenus :	☐ Niveau 1 ☐ Niveau 2 ☐ Niveau 3	☐ Acquise ☐ Partielle ☐ Non acquise	
C3.3 Intégrer les exigences réglementaires, normatives et de reporting environnemental dans le pilotage d'un projet industriel afin de garantir la conformité méthodologique, la traçabilité et la robustesse des décisions.	Réf. preuves : Éléments retenus :	☐ Niveau 1 ☐ Niveau 2 ☐ Niveau 3	☐ Acquise ☐ Partielle ☐ Non acquise	
C3.4 Communiquer des résultats scientifiques, techniques, environnementaux et stratégiques, à l'écrit ou à l'oral, en français et en anglais, auprès des publics techniques ou décisionnels afin d'éclairer l'arbitrage et la prise de décision des parties prenantes.	Réf. preuves : Éléments retenus :	☐ Niveau 1 ☐ Niveau 2 ☐ Niveau 3	☐ Acquise ☐ Partielle ☐ Non acquise	

Synthèse de validation par bloc

Bloc	Niveau global retenu	Décision du jury	Compétences à consolider	Modalités de complément ou rattrapage
BCo1	☐ Niveau 1 ☐ Niveau 2 ☐ Niveau 3	☐ Validé ☐ Non validé ☐ Complément demandé		
BCo2	☐ Niveau 1 ☐ Niveau 2 ☐ Niveau 3	☐ Validé ☐ Non validé ☐ Complément demandé		
BCo3	☐ Niveau 1 ☐ Niveau 2 ☐ Niveau 3	☐ Validé ☐ Non validé ☐ Complément demandé		

Décision finale du jury

Décision	☐ Validation totale de la certification ☐ Validation partielle par blocs ☐ Non-validation
Blocs validés	☐ BCo1 ☐ BCo2 ☐ BCo3
Compétences restant à acquérir	
Modalités proposées au candidat	☐ Évaluation complémentaire ciblée ☐ Complément de dossier ☐ Nouvelle soutenance / entretien ☐ Parcours de formation complémentaire ☐ Autre :

9. Demande d'aménagement liée à une situation de handicap

Une attention particulière est portée à l'accessibilité de la procédure pour les candidats en situation de handicap. Des aménagements adaptés peuvent être proposés lors des phases d'accompagnement, de dépôt du dossier, d'entretien avec le jury ou de présentation technique.

Le candidat sollicite-t-il un aménagement ?	☐ Oui ☐ Non
Nature de l'aménagement demandé	
Préconisation ou document transmis au certificateur	☐ Oui ☐ Non
Commentaires	

10. Liste récapitulative des annexes et pièces de preuve

Les annexes doivent être numérotées et citées dans le livret. Les pièces confidentielles doivent être anonymisées. Les preuves doivent permettre d'identifier clairement la contribution personnelle du candidat.

Réf. annexe	Titre / nature de la pièce	Date	Origine	Bloc(s) concerné(s)	Confidentiel / anonymisé
A1				☐ BCo1 ☐ BCo2 ☐ BCo3	☐ Oui ☐ Non
A2				☐ BCo1 ☐ BCo2 ☐ BCo3	☐ Oui ☐ Non
A3				☐ BCo1 ☐ BCo2 ☐ BCo3	☐ Oui ☐ Non
A4				☐ BCo1 ☐ BCo2 ☐ BCo3	☐ Oui ☐ Non
A5				☐ BCo1 ☐ BCo2 ☐ BCo3	☐ Oui ☐ Non
A6				☐ BCo1 ☐ BCo2 ☐ BCo3	☐ Oui ☐ Non
A7				☐ BCo1 ☐ BCo2 ☐ BCo3	☐ Oui ☐ Non
A8				☐ BCo1 ☐ BCo2 ☐ BCo3	☐ Oui ☐ Non
A9				☐ BCo1 ☐ BCo2 ☐ BCo3	☐ Oui ☐ Non
A10				☐ BCo1 ☐ BCo2 ☐ BCo3	☐ Oui ☐ Non
A11				☐ BCo1 ☐ BCo2 ☐ BCo3	☐ Oui ☐ Non
A12				☐ BCo1 ☐ BCo2 ☐ BCo3	☐ Oui ☐ Non
A13				☐ BCo1 ☐ BCo2 ☐ BCo3	☐ Oui ☐ Non
A14				☐ BCo1 ☐ BCo2 ☐ BCo3	☐ Oui ☐ Non
A15				☐ BCo1 ☐ BCo2 ☐ BCo3	☐ Oui ☐ Non

Pièces justificatives recommandées

- Curriculum vitae actualisé ;
- Attestations d'activité, contrats, fiches de poste ou lettres de mission ;
- Rapports techniques, études environnementales, ACV, bilans carbone ou notes de synthèse ;
- Supports de présentation, tableaux de bord, livrables de projet ;
- Publications, communications, notes méthodologiques ou productions scientifiques et techniques ;
- Tout document permettant d'attester la contribution personnelle du candidat.

11. Déclaration sur l'honneur du candidat

Je soussigné(e), candidat(e) à la validation des acquis de l'expérience pour la certification professionnelle Expert en décarbonation et performance environnementale (MS), atteste sur l'honneur l'exactitude des informations fournies dans le présent livret et l'authenticité des preuves transmises, m'engage à ne pas présenter une autre demande de VAE pour la même certification durant l'année civile XXXX et m'engage à ne pas présenter plus de trois candidatures à la VAE pour des diplômes, certificats ou titres différents durant l'année civile XXXX.

Je certifie que les expériences décrites correspondent à des activités que j'ai effectivement exercées et que les documents produits respectent les obligations de confidentialité applicables aux organisations concernées.

Je reconnais avoir été informé(e) que toute fausse déclaration ou transmission de pièces inexactes peut entraîner l'irrecevabilité de la demande, la non-validation de la certification ou toute autre conséquence prévue par les textes applicables.

Fait à	
Le	
Signature du candidat	